



Cité Scolaire André Chamson

Le Vigan, mercredi 27 janvier 2016

**Madame le Recteur Armande Le Pellec Müller**  
**Rectorat de l'académie de Montpellier**  
**CS 39004**  
**34064 Montpellier cedex 2**

**Objet : réforme du collège et DGH**

Madame le Recteur,

La FCPE accompagne la réforme du collège depuis le début et nous considérons que les réformes pédagogiques engagées s'appuient sur nos propositions et demandes, dans le sens de lutter contre les inégalités et d'apprendre autrement.

Toutefois, la mise en application de ces principes et les moyens attribués aux établissements ne nous semblent pas à la hauteur des ambitions de cette réforme.

La Direction du collège de la cité scolaire André Chamson nous a présenté en détail cette réforme lors d'une réunion d'information aux parents, le jeudi 14 janvier 2016.

Au cours de la réunion, les parents et enseignants ont pu s'exprimer pour souligner les imperfections de cette réforme et en dénoncer les conséquences tant sur la qualité de l'enseignement dans certaines matières (latin-grec mais aussi le maintien d'une diversité pour la seconde langue vivante, la disparition des petits groupes d'élèves, le devenir des demi groupes en sciences expérimentales, etc...) que par la perte d'un programme unique à tous les collèges fondatrice de l' École républicaine , chaque établissement gagnant en autonomie, pouvant choisir les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

Mais plus fondamentale est notre critique concernant les moyens de la réforme :

-tous les programmes changent et on demande aux professeurs de travailler en équipe ( un progrès pour nous parents d'élèves !) ce qui constitue incontestablement une augmentation de leur charge de travail (oubliée des DGH).

-l'inclusion des élèves de SEGPA, par exemple en français et mathématique, dans les différentes classes de 6ème qui ne pourront pas bénéficier d'effectifs réduits à 27 élèves comme le préconise la réforme, alors que c'est un gage de meilleur encadrement pédagogique et de réussite scolaire.

–de plus la DGH annoncée pour la rentrée 2016 **diminue** de 40 heures, pour un effectif d'élèves identique (même s'il est difficile de comparer car les horaires passent à 26 heures pour toutes les classes).

Dans ces conditions, parler de travailler en demi groupe et faire de l'accompagnement personnalisé comme le demande la réforme nous paraît impossible, c'est se moquer des parents d'élèves et des enseignants . Comme disait l'un d'entre eux, : « deux élèves en moins dans une classe, c'est 10% de réussite en plus, c'est la plus efficace des réformes »". Or on nous propose de faire le contraire (moins d'heures pour autant d'élèves) et pour nous les enseignements deviennent une variable d'ajustement.

Déjà l'an dernier les parents élus FCPE de la cité scolaire avaient voté contre une DGH insuffisante et en baisse, qui gère la pénurie, qui demande à la direction et aux professeurs de jongler avec les emplois du temps pour élaborer une répartition acceptable et pas forcément dans l'intérêt des élèves .

Par la présente, nous vous demandons de revoir la DGH de notre collège et de la rendre cohérente avec les ambitions de la réforme qui se veut à moyens constants.

Nous vous remercions de nous tenir informés des suites données à notre demande .

Veillez agréer, Madame le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

M Robert Latapy  
président du Conseil local

Copies jointes : direction de la cité scolaire André Chamson, Le Vigan, Dasen  
parents et professeurs de la cité scolaire (affichage)  
responsables fédéraux de la FCPE,  
correspondant du Midi-Libre

**FCPE Cité Scolaire André Chamson — Hôtel de Ville- Place Quatrefages De La Roquette 30120 Le Vigan**

**Tél : 07 81 72 42 93**

Courriel : [fcpelevigan@gmail.com](mailto:fcpelevigan@gmail.com)

Site : [www.fcpelevigan2.jimdo.com](http://www.fcpelevigan2.jimdo.com)